

## Dans ce Numéro

Conseil Municipal . . . . .	page 1
Un peu d'histoire . . . . .	page 2
Travaux . . . . .	page 3
Le Coin des Associations . . . . .	page 4
Vie Pratique . . . . .	page 5
Environnement . . . . .	page 6
Vie communale . . . . .	page 8



## Edito

*Madame, Mademoiselle, Monsieur;*

*En ce début d'année 1998, je vous présente à vous même et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de réussite. Je souhaite à ceux qui se trouvent privés d'emploi qu'ils retrouvent rapidement un travail qui contribue à leur épanouissement personnel. Je vous assure de tout mon dévouement pour vous y aider.*

*L'année 1998 marquera l'anniversaire de trois années d'exercice, soit la moitié du mandat que vous nous avez confié. Ce sera aussi l'occasion de vous présenter le bilan détaillé de notre action par rapport à notre programme.*

*L'année 1998 nous conduira également aux urnes en mars pour élire nos conseillers régionaux et généraux. Ces deux élections sont très importantes pour nos communes car ce sont ces institutions, Région et Département, qui abondent le financement des communes pour les travaux et réalisations tels que voirie, écoles, collèges et lycées.*

*Pour ces deux élections, et face au repli des participations de l'Etat au profit des communes, je souhaite que la politique qui présidera aux nouveaux Conseil Régional et Conseil Général soit celle d'une poursuite des engagements voire d'un nouveau développement financier d'aides aux communes indispensable au développement local.*

**Claude Krieguer, votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.**

## Conseil Municipal

**Séance du 19/09/1997**

. Le Conseil Municipal décide de l'adhésion de la commune à "l'Association pour l'élaboration de la Charte du Parc Naturel Régional des 3 Forêts" et en adopte les statuts.

. Le principe de l'élaboration d'une convention avec les forains pour les fêtes foraines d'Asnières et Baillon a été adopté. Cette convention fixera notamment les dates de ces fêtes et différentes modalités relatives à l'installation de ces forains.

. 4 délégués, chargés de l'élaboration de la liste électorale prud'homale, ont été désignés au cours de cette séance. Il s'agit de :

Mr Frédéric MACERON	(Employeur Titulaire)
Mr Roland COUMES	(Employeur Suppléant)
Mr Alain LEVERT	(Salarié Titulaire)
Mr Jean-Pierre LAPIERRE	(Salarié Suppléant)

**Séance du 24/10/1997**

. La majorité du Conseil Municipal a reconduit la classe de neige pour l'année 1998. 29 enfants de l'école d'Asnières partiront du 19 janvier au 1er février à Meaudre (Isère). 50% du coût du séjour sera supporté par les familles l'autre moitié restant à la charge de la commune. Les enfants extérieurs à la commune supporteront quant à eux 80% du coût du séjour.

**JL**

## *C'était Hier*

**28 SEPTEMBRE 1997**

BAILLON avait mis des habits de fête. Pas un brin d'herbe plus haut que l'autre, les géraniums d'Odette n'avaient jamais été aussi beaux, Margrit avait repeint, avec talent, le panneau de la Mairie Annexe, le soleil était commandé (pas avant midi afin de laisser un peu de suspens, un peu d'angoisse). NOUS ETIONS PRETS.

Allaient-ils venir dans ce hameau que l'on dit inconnu, sinon perdu ?

Et bien oui, ils sont venus de partout les exposants, les acheteurs, les visiteurs, les badauds à la:

### **PREMIERE BROCANTE DU HAMEAU.**

De mémoire de Baillonnais, nous n'avions jamais vu ni même envisagé pareille affluence. Mais était-ce vraiment une brocante? Nous avons eu l'impression de vivre un jour de fête.

Au coin d'une rue, un orgue égrenait les notes de chansons vieillottes reprises en chœur par l'entourage. Un peu plus loin, un transistor appelait les fanas de tango à esquisser quelques pas de danse...Appel entendu par certains. Gilles, en bonimenteur, vantait sa marchandise et...celle de ses voisins...on n'est pas chauvin. Les exposants étendus sur les berges du "ru" délaissaient leur étalage pour goûter le moment présent, admirant cygnes et canards se balançant sur l'onde.



Ca sentait bon la frite, la saucisse et surtout les moules...une merveille ! BRAVO les communaux. SUPER l'école du Bois Bonnet, vous aussi l'APEEA, le café était le bienvenu, vos gâteaux délicieux.

Le soleil aidant, le sourire illuminait les visages de nos acheteurs qui découvraient à la fois l'objet recherché et notre hameau avec des "OH que c'est beau, je ne connaissais pas".

André passait et re-passait, droit comme un I, scrutant les uns, les autres, avec l'air de dire "JE SUIS D'ICI". Lulu, d'un pas pressé, allait deci, delà, n'en revenant pas.

La nuit est tombée. Difficile de se quitter.

Rue des Marais, on est resté pour une grillade party.

Rue d'Asnières, j'ai entendu joyeuse compagnie qui festoyait se donner rendez-vous pour l'an prochain... mais... dès le samedi soir tant que faire.

MERCI AU COMITE DES FETES !!! A TOUS, RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE...pourvu qu'il fasse beau...

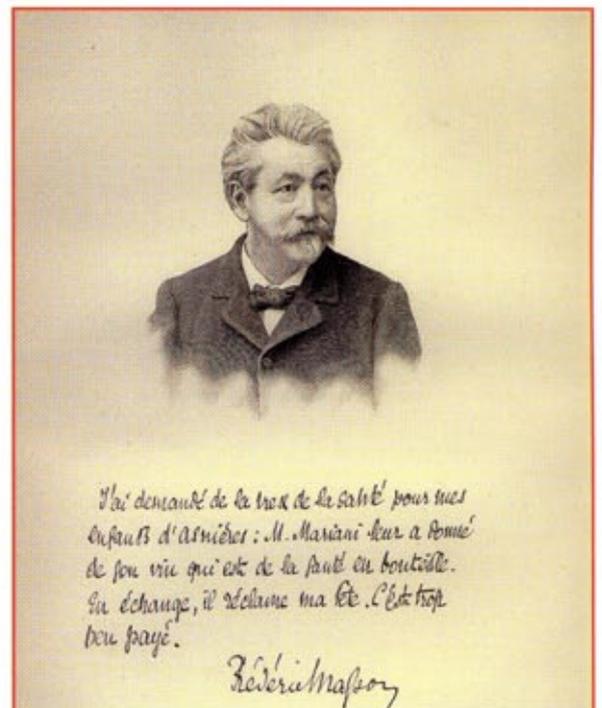
**GB**

## *Une pensée pour Frédéric Masson.*

Frédéric MASSON, Académicien à l'Académie Française, disciple de l'école de Platon, philosophe grec, a été Maire d'Asnières sur Oise de 1886 à 1908. C'est lui qui en 1906 fit construire l'école de la rue DELCHET. A sa mémoire, la commune a fait l'acquisition de l'un de ses portraits, qui a été installé dans le hall de l'entrée principale de la Mairie, au pied duquel on peut lire écrit de sa main :

*"J'ai demandé de la vie et de la santé pour mes enfants d'Asnières : Monsieur Mariani leur a donné de son vin qui est de la santé en bouteille. En échange, il réclame ma tête. C'est trop peu payé".*

**Frédéric Masson**



## VULLI

La constitution de la fiscalité d'Asnières est telle que 70 % de la charge de l'impôt reposent sur les ménages.

Les ressources structurellement faibles et la reconquête de l'environnement de l'entrée du village ont conduit l'équipe municipale à engager une étude de restructuration de la friche industrielle, véritable vecteur d'emplois et de nouvelles ressources pour la commune, et d'allègement de la pression fiscale sur les ménages.

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 24 juin 1996, à l'unanimité des membres présents, a donné son accord de passer une convention d'étude avec la SEMAVO, Société d'Economie Mixte Départementale pour l'Aménagement du Val d'Oise, en vue de réaliser les études préopérationnelles et de faisabilité pour un projet de Parc d'activités à Asnières.

La première partie d'étude contenait :

- .l'étude de marché, l'analyse des dispositions du POS,
- .l'étude d'insertion urbanistique et fonctionnelle,
- .le plan de composition,
- .le projet de règlement d'urbanisme,
- .l'enquête foncière,
- .l'inventaire des ressources énergétiques classiques ou locales,
- .l'avant-projet sommaire des infrastructures,
- .des propositions de programme de schémas d'aménagement et d'esquisses financières correspondantes,
- .l'échéancier de réalisation,
- .le bilan financier prévisionnel et le plan de trésorerie.

Nous venons de recevoir le rapport qui clôt la première phase de l'étude.

L'étude de marché réalisée par le CEEVO conclut en ces termes :

« La demande locale ( autour d'Asnières-sur-Oise) en matière d'immobilier d'entreprises est faible mais réelle, et est d'avantage orientée sur l'acquisition de locaux existants, d'une surface supérieure à 300 m<sup>2</sup>, sous la forme d'un ensemble « bureaux plus ateliers ou entrepôts », situés à proximité d'un environnement économique immédiat, et accessible à un coût compétitif.

Une formule d'immobilier d'entreprises du type « hôtel d'entreprises » ou « ateliers artisanaux », avec une possibilité d'acquisition des locaux à l'issue d'une période de location, semblerait adaptée à cette demande locale.

Il convient cependant de tenir compte des effets de la concurrence vive des zones d'activités existantes à proximité, et des projets identifiés à court terme. Dans tous les cas, les prix de cession des terrains et les niveaux de taxe pro-

fessionnelle, constituent désormais des éléments déterminants dans le choix d'une implantation économique »

Le prix de vente :

Le prix de vente des terrains, pour être concurrentiel, devrait s'établir entre 150 et 200 Frs le m<sup>2</sup> H.T., sachant que dans le secteur « RN1 », mais dans le département de l'Oise, certaines Zones d'Activités Economiques se vendent plutôt à 110 Frs, voire moins.

Le taux de la taxe professionnelle :

« Il apparaît plus élevé dans le Val d'Oise que dans les communes de l'Oise concurrentes ».

Bilans financiers prévisionnels :

Sur la base d'un prix d'acquisition variant de 4 000 000 Frs à 5 000 000 Frs qui intégrerait la totalité du foncier situé en zone UI au P.O.S, et bien que le vendeur en demande 5 900 000 Frs, montant de l'évaluation des domaines, faite en 1994, le résultat prévisionnel s'établirait, selon les différentes hypothèses, dans une fourchette de -515 000 Frs à -4 835 000 Frs.

Les travaux de V.R.D. qui s'élèvent à près de 5 000 000 Frs, devront être revus à la baisse.

Ces chiffres ne seraient pas exacts, si nous ne tenions pas compte des nouvelles ressources induites et représentées par la taxe professionnelle, la taxe d'habitation (pour les habitations), la taxe sur le foncier bâti. Selon une simulation à laquelle nous nous sommes livrés, les nouvelles recettes récurrentes, en rythme de croisière, s'élèveraient de 700 000 Frs à 1 000 000 Frs par an.

Il convient également de tenir compte des 50 à 100 emplois qui pourraient être pourvus à Asnières.

Le conseil municipal sera donc amené, prochainement, à se prononcer sur la poursuite de l'étude.

Comme chacun l'aura sans doute compris, l'opération ne se réalisera que si le foncier est acheté au prix du marché, actuellement très éloigné du prix demandé par le vendeur. Mais il n'est plus tolérable pour des raisons évidentes d'environnement et de sécurité, de laisser cette friche industrielle, située à l'entrée du village, nuire à Asnières.

## CK

### Ferme LEFAUCHEUR

Les travaux de réaménagement de la ferme en 5 logements sociaux débiteront au courant du mois de février 1998. La fin des travaux et la livraison des logements programmée pour le mois de juillet 1998. Ce retard est dû à l'absence de budget et donc de crédit du Conseil Régional d'Ile de France qui finance partiellement cette réalisation.

## CK

# Le Coin des Associations

## Association "Les Tilleuls"

L'association "Les Tilleuls", après son assemblée générale du 13 novembre 1997, a élu son nouveau bureau composé de :

- . Monsieur Brignonen A. Président
- . Monsieur Lenert M. Vice-Président
- . Madame Brochard N. Secrétaire-Trésorière
- . Monsieur Della-Posta P. Vice-Secrétaire

## Amis de la Bibliothèque

Cette association nous informe qu'elle a fait l'acquisition de nouveautés pour les enfants et des prix littéraires 1997 qui sont à la disposition des adhérents le samedi de 10 à 11h30  
mercredi de 11 à 12h et de 15 à 17h

## Une nouvelle Association

**Une nouvelle association, le «Club Informatique», vient de voir le jour sur notre commune.**

Son but est de promouvoir l'informatique par le biais d'ini-

tations et perfectionnements \* DOS, Windows, traitement de texte, tableur, langages...).

Elle ouvrira ses portes, dès le mois de janvier 1998, dans les locaux de la bibliothèque de la Maison du Village. Elle accueillera toutes personnes, à partir de 4 ans, désireuses de profiter de ce nouveau service.

Afin de répondre au mieux à vos attentes, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter pour nous préciser vos souhaits en matière de jours, heures et thèmes choisis.

Pour tous renseignements : 01 34 68 03 82.

## ZOOM CLUB

Du samedi 21 mars au dimanche 29 mars 1998 : 10ème concours du ZOOM Club, le ZOOM Club fête aussi son 10ème anniversaire. Les Thèmes choisis pour cette année sont les suivants:

- .Les fleurs (couleur),
- .10 (couleur),
- .l'architecture (noir & blanc),
- .le mouvement (noir & blanc).

Date de clotûre de dépôt des photos à concourir est fixée au dimanche 15 mars 1998.

Renseignements tél. 01 39 37 69 98 & 01 30 35 85 33

## Association de la S.A.B.

### Fête de la S.A.B. Dimanche 12 octobre 1997

Comme chaque année, l'association de la S.A.B. (Sauvegarde Asnières Baillon) a organisé sa traditionnelle fête de la nature. C'est à 9h00 du matin que les plus courageux se sont réunis dans la cour de l'école de Baillon. Après avoir consommé la soupe à l'oignon, différents groupes se sont formés, panier au bras, pour partir à la cueillette de champignons dans le bois Bonnet.

De retour vers midi, chacun a pu se retrouver autour du stand mycologique, afin d'y étudier les espèces ramassées le matin même. C'est dans la bonne humeur et sous le soleil que les participants, de plus en plus nombreux chaque année, ont festoyé autour d'un buffet champêtre !

Les agapes achevées, chacun a pu selon ses goûts participer à différentes activités : concours de boules, tournoi de foot, jeu du Trivial, panier garni et "Tour à Bonbons", où de très nombreux lots ont pu être gagnés. Cependant, d'autres avaient fait le choix de visiter le marais et la maison de l'association.

Face au succès grandissant de cette journée, et aux nombreux participants (adhérents et non adhérents de la S.A.B.), nous

comptons reconduire cette fête l'année prochaine au mois de septembre 1998.

Nous tenons vivement à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de réussir une telle journée :

- \* Mme Lecoanet, directrice de l'école de Baillon,
- \* La Municipalité, pour le matériel mis à notre disposition,
- \* La boucherie Berry à Lamorlaye,
- \* La pharmacie Dohein à Lamorlaye pour son panneau mycologique,
- \* Les commerçants des communes voisines qui nous ont offert les lots.

Et tous les bénévoles toujours au rendez-vous pour l'organisation de cette journée !

**La S.A.B.**



## L'agenda

### JANVIER

**17 janvier 1998 :**

Galette des Rois avec animations et tombola à la Maison du Village organisée par le Comité des Cheveux Blancs.

### FEVRIER

**15 février 1998 :**

Soirée Théâtre organisée par la Commission de la Culture

### MARS

**21 mars au 29 mars 1998 :**  
10ème concours du ZOOM Club  
10 ème anniversaire

Ci contre le Président du SICTOMIA, Mr Ancellet, vous présente les différentes poubelles du tri sélectif que tout le monde connaît maintenant.

Faites en bon usage. De cela dépend la qualité de notre compost.

GC

## INSEE

L'INSEE réalisera du 3 novembre 1997 au 31 mai 1998 une enquête globale sur les déplacements des habitants de la région d'Ile de France.

Celle-ci abordera des questions sur vos conditions de déplacement en Ile de France en vue d'obtenir des informations significatives quant à l'évolution des transports et de la circulation dans la région.

Dans notre commune quelques familles recevront la visite d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

## Journée Mondiale des Lèpreux

Donnons - Samedi 24 et dimanche 25 janvier 1998

En raison du 20ème anniversaire de la mort de Raoul Follereau qui fut à l'initiative de la 1ère journée mondiale contre la lèpre, la 45ème journée contre cette maladie est l'occasion d'inviter chacun à se mobiliser avec force pour vaincre définitivement la lèpre.

A l'aube du troisième millénaire, on continue de dépister chaque minute un nouveau cas de lèpre. Ce fléau d'un autre âge, qui ronge et défigure, touche encore aujourd'hui plus d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants. Mais, le plus insupportable est que le traitement existe : 10 Frs de médicament suffisent pour stopper la contagion, 250 Frs pour guérir définitivement de la forme la plus grave de lèpre.

Parce que de notre générosité dépend leur guérison, pour cette journée, rejoignons les 40 000 quêteurs Raoul Follereau...ou réservons leur un bon accueil.

Aujourd'hui, la lèpre se soigne...

# Vie Pratique

## Collecte des encombrants et des verres

**Verres**

**Encombrants**

. Vendredi 30 janvier 1998

. Vendredi 27 février 1998

. Vendredi 27 mars 1998

. Mercredi 28 janvier 1998

. Mercredi 25 février 1998

. Mercredi 25 mars 1998



Ensemble mobilisons-nous pour la vaincre !

Si nous en avons tous la volonté, la lèpre pourrait disparaître en l'an 2000.

Vous disposez d'une heure, ou d'un peu plus...vous souhaitez en savoir davantage : contactez l'association française Raoul Follereau 33 rue de Dantzig - 75001 Paris  
Tél : 01 53 68 98 98

Vous voulez faire un don : Fondation Raoul Follereau - CCP 2929 P Paris

## Jardin d'eau : "Le club des bébés dans l'eau"

L'association "Jardin d'eau" propose un loisir original, dans une ambiance de confiance et de détente, une activité d'éveil ludique et familial qui a pour objectif l'épanouissement dans l'eau des jeunes enfants. Attention, il ne s'agit pas d'apprendre à nager aux enfants mais de leur faire apprécier l'eau et découvrir leurs capacités, à travers le jeu avec d'autres enfants et avec leurs parents et en la présence sécurisante d'un encadrement diplômé. L'activité fonctionne le samedi matin, hors vacances scolaires.

Les bébés et enfants sont accueillis de 5 mois jusqu'à 6 ans. Les inscriptions se font sur place de 8h30 à 11h30 à la piscine intercommunale Lépolard de l'Isle Adam.

Pour tous renseignements, merci de contacter :

Michel Brunet-Lecomte 01 34 69 15 81

Sophie Bureau

01 39 37 26 00

## Déviations routières de l'Oise

Sans vouloir être redondant, le sujet étant, me semble-t-il, assez important pour qu'il soit suivi de près, je vous ai alerté au début de notre mandat sur un projet d'infrastructure routière découvert dans le schéma directeur approuvé de l'Oise. Cette voie devant servir de contournement des villes de Chantilly, Gouvieux et Lamorlaye devait emprunter la plaine d'Asnières pour rejoindre la déviation D 922, puis l'A16.

Vous trouverez ci-après l'exposé inscrit au schéma directeur de l'Oise. • Le tracé retenu pour la section Creil-A16 emprunte la rive gauche de l'Oise a été repris au schéma directeur sans que ceci constitue pour autant une validation dudit tracé.

La déviation de la RN 16 au niveau de l'agglomération cantilienne ( liaison entre la RD 200 et la RD 922)

L'agglomération cantilienne (CHANTILLY, GOUVIEUX, LAMORLAYE ) est la collectivité la plus proche de PARIS à ne pas bénéficier d'une déviation de route nationale.

Sur la RN 16, tant en amont qu'en aval de CHANTILLY, les autres villes ont vu la réalisation de déviations. De plus, le trafic sur cet axe est très important (plus de 20 000 véhicules/jour dont plus de 10 % de poids lourds) et l'accroissement annuel y est supérieur à la moyenne nationale d'augmentation du trafic routier. De ce fait, il est indispensable et urgent de définir et de mettre en place un contournement de l'agglomération cantilienne. La réalisation de l'autoroute A 16 en région Ile-de-France ne résoudra pas cette question.

A cette fin, une voie nouvelle est inscrite au schéma directeur. Utilisant au nord le tracé de la RD 200 pris en considération par le Conseil Général, elle passe en périphérie ouest de la forêt du Lys et traverse les territoires de GOUVIEUX et de LAMORLAYE avant de faire sa jonction avec la déviation existante de la RD 922 à VIARMES, dont le raccordement avec la RN 16 doit être correctement assuré. Une concertation avec les collectivités concernées du Val d'Oise (département et communes) sera évidemment nécessaire pour arrêter le tracé d'une telle liaison et son raccordement à la RN 16. Un tel itinéraire de contournement de l'agglomération cantilienne aura également pour intérêt de réduire l'intensité de la circulation sur la RD 909. Dans l'attente de sa réalisation, il est retenu de mettre en place une interdiction de transit des poids lourds dès que la liaison ROISSY-CERGY-PONTOISE sera achevée ».

Le 23 avril 1996, j'ai transmis à Madame Georges Picot, Conseiller Général du Canton de Viarmes, très inquiète, le plan des infrastructures projetées, accompagné de l'extrait de rapport de présentation.

Madame Georges Picot a immédiatement saisi les Présidents du Conseil Général du Val d'Oise et du Conseil Régional d'Ile de France pour obtenir les précisions et les alerter des conséquences qu'auraient un tel projet sur notre environnement. Le Responsable du service Programmation et Investissement du Conseil Général du Val d'Oise a apporté à Madame Georges Picot les précisions suivantes sur le projet routier. «Il s'agit d'un avant-projet de liaison routière ente la RN 16 et

l'autoroute A 16 qui n'est inscrit à aucun schéma directeur. Il est cependant à l'étude par les services techniques du Département de l'Oise avec l'appui du CETE de Lille.

Cette voie projetée à vocation départementale (route à 2 voies) voire régionale (intégrable à 2 x 2 voies) prendrait son origine sur la RN 16 entre Creil et Chantilly au nord de l'intersection RN16/RD44. Elle serait orientée vers l'Ouest pour suivre la rive gauche de l'Oise conformément au schéma accompagnant votre fax.

Un franchissement de l'Oise serait envisagé entre PRECY sur OISE et BORAN sur OISE. La voie contournerait BORAN sur OISE par l'Ouest avant de se raccorder sur la RD924 au droit du giratoire de la ZAE des AUBINS à l'origine de la déviation de BRUYERES sur OISE.

Cet itinéraire aurait pour effet de reporter une partie du trafic de la RN 16 vers l'A 16 afin de soulager les traversées de CHANTILLY et LAMORLAYE.

Aucun financement n'est en place pour réaliser cette opération qui reste au stade des études de faisabilité.

En tout état de cause, le tracé proposé ne concerne pas la commune d'ASNIERES sur OISE.

J'ai insisté pour que la Direction des Services Techniques du Département de l'Oise se mette en relation avec Monsieur PERROT et transmette à la Direction des Infrastructures et des Transports au Conseil Général du Val d'Oise toutes les données concernant ce projet ».

Monsieur PERROT à qui j'ai écrit, nous fait la réponse suivante. «En réponse, j'ai l'honneur de vous préciser que ce projet n'était pas connu de mon service. Après contact avec le Conseil Général de l'Oise, nous avons appris qu'il s'agissait d'un programme s'inscrivant dans le long terme.

Les études actuelles portent sur la recherche d'un tracé et à ce jour rien n'est arrêté sur ce point. Ce projet devra recevoir l'accord préalable du Département s'il doit se raccorder sur le réseau du VAL D'OISE ».

En résumé et sur la base des réponses qui nous ont été faites, on pourrait conclure qu'il n'y a pas, en principe, de risque à ce que ce projet vienne à tout jamais détruire la plaine d'Asnières. Mais soyons vigilants, car même le Plan de Prévention aux Risques d'Inondation, dans lequel est intégré le site, ne pourrait empêcher cette réalisation. En effet, le projet d'arrêté préfectoral, concernant le P.P.R.I, introduit une dérogation pour les voiries supra communales.

Sans vouloir renvoyer les nuisances sur d'autres communes, le projet qui consiste à se raccorder sur la rive gauche de l'OISE au droit du giratoire de la ZAE des AUBINS, dans un secteur industriel déjà équipé d'infrastructures routières, de grande importance, est sans aucun doute plus cohérent.

J'ai par ailleurs, demandé au Président de l'association du PNR des 3 forêts d'inscrire, dans la Charte, le retrait de ce projet d'infrastructure pour la partie qui concerne Asnières.

**CK**



### **P.N.R. : Asnières adhère à l'association du Parc Naturel Régional des trois forêts.**

C'est le 27 juin 1997 que le Conseil Régional d'Ile de France a voté son adhésion à ce projet initié il y a maintenant sept années. Ce parc associe deux régions l'Oise et le Val d'Oise. Le nombre de communes adhérentes à ce projet est de 46 pour l'Oise et 16 pour le Val d'Oise. La structure juridique qui est chargée de rédiger la Charte est une association loi

1901 où sont représentés plusieurs Maires des communes du Val d'Oise. Cette organisation qui se veut démocratique, chaque commune pouvant se retirer quand elle le souhaite, sera ensuite transformée, conformément à la loi, en Syndicat mixte.

La démarche du Président de l'association, Arthur DEHAINE, Député Maire de Senlis, assisté de Monsieur MARCHAND, Maire de Gouvioux est consensuelle; elle associe aux réflexions

l'ensemble des acteurs : associations de défense de l'environnement, O.N.F, association des propriétaires forestiers, chambres d'agriculture de l'Oise et du Val d'Oise.

L'intégration d'Asnières dans le périmètre du Parc, sera une protection supplémentaire de notre cadre de vie, et une source nouvelle de financement pour valoriser et reconquérir notre environnement, par la suppression de points noirs environnementaux. Bien entendu, ce parc n'aura pas non plus la vocation de réglementer l'exploitation agricole, bien au contraire.

**CK**

## Appel au civisme des habitants

Je suis régulièrement destinataire de réclamations écrites et verbales d'habitants qui se plaignent des nuisances sonores causées par l'aboiement des chiens de leurs voisins.

Nous avons tous choisi d'habiter Asnières ou Baillon pour la qualité de son environnement et le calme de la campagne. Hélas ce calme est de plus en plus perturbé, notamment en journée, y compris par nos amis les bêtes.

J'invite instamment les propriétaires de chiens qui aboient intempestivement à respecter leur voisinage et à prendre

toutes mesures utiles pour faire cesser ces nuisances. Je vous remercie par avance de votre compréhension.

**CK**

## Un nouveau Chirurgien-Dentiste

Le Cabinet Médical accueillera dans le courant du mois de janvier le docteur Georges Elbaz, Chirurgien-Dentiste.

Tél.01 34 09 38 60

**JL**

## Brocante

Six heures du matin, des torches scintillent dans la nuit, des chuchotements résonnent dans les rues puis, les premiers véhicules chargés de leurs précieuses cargaisons arrivent...Non ! Ce n'est pas le tournage d'un film d'épouvante au suspense insoutenable ou le "remake" du "Salaire de la peur". Que se passe-t-il dans notre paisible hameau?

### Notre PREMIERE BROCANTE !!

Plus tard, chacun se réchauffe avec la potion magique de l'association des parents d'élèves. Vers 14 heures, le soleil se montre enfin. Dans l'après-midi les rues grouillent de visiteurs surpris de découvrir un si joli petit village caché entre Lamorlaye, Luzarches et Viarmes.

Chacun cherche l'objet rare mais, il s'agit moins de faire des affaires que de passer un bon moment à deviser. Les plus anciens sont surpris d'un tel succès. D'autres critiquent; "et si des voyous, des casseurs en profitaient pour échafauder des plans diaboliques et venir nous cambrioler plus tard...". Faisons fi de ces mécontents car la majorité a aimé cette journée "vide grenier".

Merci d'avoir eu l'idée d'organiser cette brocante à Baillon et d'avoir résisté aux sirènes de l'opposition au projet. Ce moment là mar-

quera d'une pierre blanche la vie de notre petite communauté. Ces instants de convivialité réchauffent le cœur dans notre monde pressé. Alors bravo et merci à tous.

**MB**



## Conseil aux automobilistes

De nombreux administrés viennent de plus en plus se plaindre auprès de Monsieur le Maire des excès de vitesse, des mauvais stationnements et en général, du non respect de la réglementation en ce qui concerne le Code de la route. De ce fait, Monsieur le Maire a décidé de donner des consignes au Policier Municipal afin de sanctionner les infractions constatées.

D'autre part, des contrôles de vitesse sont fréquemment effectués sur la Commune d'Asnières.

RESPECTONS LE CODE et tout se passera bien.

Merci de votre compréhension.

**FL - JCG**

## Syndicats Intercommunaux

Le poids financier des participations dans les différents syndicats intercommunaux représente pour la commune une charge de 2 330 638,35 Frs en valeur absolue et 22,38% du montant total des dépenses de fonctionnement. Elles sont couvertes par les recettes de fonctionnement constituées essentiellement de dotations versées par l'Etat et des impôts locaux taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non-bâti et la taxe professionnelle.

**CK**

# Communale

## Une visite remarquée à Asnières sur Oise

CATHERINE TRAUTMANN, MINISTRE DE LA CULTURE, DE LA COMMUNICATION ET PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT, A ASNIERES SUR OISE

Le 16 septembre 1997, l'Abbaye de Royaumont a reçu, en présence de nombreuses personnalités, Madame la Ministre, à l'occasion de la signature :

. d'une convention de Développement culturel entre le Conseil Général du Val d'Oise et le Ministère de la Culture pour l'année 1997,

. d'une convention tripartite entre l'Etat (Ministère de la Culture), le Conseil Général du Val d'Oise et l'Association Départementale

d'Information et d'Actions Musicales (ADIAM95),  
. d'un contrat triennal d'objectifs (1997-1999) entre l'Etat

(Ministère de la Culture), le Conseil Général du Val d'Oise et la Fondation Royaumont.

Au cours des différents discours, il a été rappelé les objectifs de la Charte des Centres Culturels de Rencontre dont Royaumont est l'un des fleurons.

*"Les Centres culturels de rencontre se sont fixés pour mission de réaliser la synthèse entre un grand monument ayant perdu sa fonction originelle et un projet intellectuel et artistique ambitieux qui assure son sauvetage et sa réhabilitation. Ils conjuguent ainsi deux objectifs majeurs de l'action*



*culturelle : la sauvegarde du patrimoine et l'enracinement du développement culturel".*

## Monuments des Dames Ecossaises

L'Armistice du 11 novembre 1918, commémoré pour la première fois au monument des Dames Ecossaises.

Comme vous l'avez sans doute constaté, ce monument, érigé à la mémoire des Dames Ecossaises, situé face à l'Abbaye de Royaumont, en bordure de la route départementale 909, dénommée route de Chantilly, a été fleuri. L'épithaphe gravée dans la pierre, effacée par le temps, a également été restaurée.

Je voudrais ici, pour le 79<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, rendre un hommage aux soldats français morts pour notre liberté, aux Dames Ecossaises et à Madame et Monsieur Gouin qui pendant la Grande Guerre mirent l'Abbaye à la disposition de la société de secours aux blessés militaires dont l'association des Dames Ecossaises installa un hôpital pour les blessés français dans les vastes locaux du monastère.

L'hôpital hébergea jusqu'à 600 blessés en même temps lors des offensives de 1918. Le nombre de blessés qui furent soignés à Royaumont de 1915 à 1918 dépasse dix mille.

CK



# Vie Communale ...

## Etat Civil et Distinctions

### NAISSANCES

FORTUNATO Xavier né le 2 janvier 1997  
CHABANET Sophie née le 21 janvier 1997  
BERTRANNET Mary née le 22 janvier 1997  
GUIZONNE Anthony né le 25 janvier 1997  
BUSCHE Lucas né le 25 janvier 1997  
GUICHARD Pauline née le 29 janvier 1997  
ENCELLE Camille née le 5 février 1997  
JULIEN Jordan né le 14 février 1997  
VILLEROY Mathias né le 1er mars 1997  
DELBRAYERE Jason né le 19 mars 1997  
TORRADO Morgan né le 22 mars 1997  
VRIGNAUD Adam né le 27 mars 1997  
COUQUE Loraine née le 2 avril 1997  
GLOGOWSKI Nastasia née le 3 avril 1997  
CANTEGREL Quentin né le 6 mai 1997  
BLANCHE Denis né le 7 mai 1997  
ECOTTO Erny né le 14 mai 1997  
VENERE Enzo né le 17 mai 1997  
BRUHIN Quentin né le 30 juin 1997  
MORCILLO Clara née le 6 juillet 1997  
TINTIGNAC Léa née le 9 juillet 1997  
CORVEZ Ludowik né le 16 août 1997  
GREGOIRE Christophe né le 21 août 1997  
BELSON Charlotte née le 9 septembre 1997  
CUNHA FREITAS Patricia née le 19 septembre 1997  
FERBUS Charles né le 20 septembre 1997  
KUBIAK Adrien né le 27 septembre 1997  
HOUZET Orlane née le 29 septembre 1997  
SAHRAOUI Wally né le 8 octobre 1997  
DROCOURT Estelle née le 5 novembre 1997  
DESBOURGET Sarah née le 15 novembre 1997  
ANDRADE Stivell né le 24 novembre 1997  
NORET Florient né le 5 décembre 1997

### MARIAGES

1er mars 1997 DURAND Pascal et MILLARIAUX Isabelle  
17 mai 1997 FAUCON Philippe et FAUVET Corinne  
17 mai 1997 DELACOURT Michel et GRAS Monique  
31 mai 1997 COURTIAL Yves et VERGONNIER Viviane  
31 mai 1997 BARRE Bruno et RUMIGNY Nathalie  
5 juillet 1997 GONZAGUE Daniel et DUPUIS Jeanine  
5 juillet 1997 CHEVALIER Antoine et CREMER Andréa  
2 août 1997 DUMONT Stéphane et MERCIER Christelle  
30 août 1997 CANTEGREL Sylvain et BIS Valérie  
6 septembre 1997 MARTINEZ Joseph et BUGALSKI Elisabeth  
4 octobre 1997 MICHAUT Marc et OLIVIER Véronique  
4 octobre 1997 TESTA Dominique et MUSIALA Sylvie

### DECES

LEJARD Jeanine le 30 décembre 1996  
TOMINI Amalia le 8 janvier 1997  
PRADO TEYSSIER Martine épouse TRIPET le 4 janvier 1997  
MEYER Louis le 8 février 1997  
MUSQUIN Alain le 2 mars 1997  
LION Geneviève veuve ELY le 15 mars 1997  
DETEMERMAN Louise le 21 mars 1997  
JULIEN Jordan le 25 avril 1997  
PAWLAK Sophie épouse MENAGE le 30 avril 1997  
LEJARD Roger le 1er mai 1997  
MONTAGNE Michel le 3 mai 1997  
COUSSE Jackie le 17 mai 1997  
VINCENOT Lucienne veuve VIALIS le 31 mai 1997  
MARQUES Joaquim le 2 juillet 1997  
GALLINELLI Michel le 23 juillet 1997  
MAZILLE Claude le 11 août 1997  
BELLIER Robert le 21 août 1997  
STRUBY Roger le 29 août 1997  
GILBERT Louise le 13 octobre 1997  
LETTELLIER Jackie le 18 octobre 1997  
PILLET Simone le 27 décembre 1997

### MEDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

#### Médaille d'argent

Monsieur ANTHEAUME Gérard  
Monsieur BASTIEN Marc  
Monsieur BERNARD Patrice  
Monsieur LAMAUDIÈRE Daniel  
Monsieur TRESIQ Alain

#### Médaille de vermeil

Monsieur CLEMENT Michel  
Madame COUTECHY Chantal  
Madame GUEGUEN Michèle  
Monsieur KLINCEWICZ Michel  
Madame LAYRIS Marie  
Monsieur PARIS Claude

#### Médaille d'or

Monsieur MILLET Jean-Marie

#### Médaille grand or

Monsieur DELFORGE Auguste

#### Médaille d'honneur agricole - vermeil

Madame LEMAIRE Murielle

### DONNEURS DE SANG

#### Médaille d'argent

Mademoiselle GARSZTKA Marie Ange  
Monsieur PICCINI Gérard

#### Médaille d'or

Madame LEMIRE Claudine

## Questions-Réponses

**Que s'est-il passé dans la rue de Touthville ? Elle venait d'être refaite, il y a déjà une rustine.**

Un branchement d'eaux usées était bouché. Vous imaginez facilement les désagréments supportés par le riverain. La cause ? Des racines d'arbres infiltrées dans la canalisation. Certaines variétés d'arbres ont un système racinaire qui va très loin chercher l'eau dont elles ont besoin, fussent des eaux usées.

A propos d'arbres, il faut savoir que la plantation de peuplier est désormais interdite en ville. Leurs racines sont la cause de bien des dégâts dans les réseaux divers et les chaussées.

**Heureusement que vous aviez dit avoir fait le tour complet des surprises que l'on pouvait attendre rue Pierre Brossolette. Le trottoir, à peine revêtu, a été**

**réouvert.**

Comme quoi, on n'est jamais assez prudent dans ses affirmations. Il nous a été dit qu'une erreur d'appréciation aurait été commise lors du choix de l'emplacement des branchements gaz devant alimenter l'immeuble en cours de rénovation.

**Vous faites des travaux un peu partout. Les trottoirs de la Grande Rue auraient bien besoin que l'on pense à eux.**

Cette rue est encore départementale. Nous nous attachons à obtenir du Département le maximum de travaux de réfection avant remise de cette voie à la commune. Les trottoirs, entre autres, font partie de nos demandes.

**GB**

# La Commission information vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 1998

Le samedi 18 octobre, des anciens élèves de l'école de Baillon, sont venus nous rendre visite pour se souvenir de Madame Edmée Eychenne, leur maman, qui était l'institutrice de Novembre 1947 à Septembre 1948.

Cette famille venait d'ALGERIE, et nous a expliqué la vie à l'école de 1947 à 1948. L'aînée, (le frère), lui, était déjà plus grand, et avait eu le certificat d'étude. Il était en pension au collège de Pontoise. Il avait eu du mal à s'adapter à la rigueur

du climat de la région et à quitter son short.

Les trois soeurs, elles, étaient en primaire. L'une avait 3 ans, l'autre 5 et la plus grande 7.

Tous les matins, chaque enfant de l'école apportait une bûche de bois pour remplir le poêle qui se trouvait au fond de la classe. Il n'y avait qu'une classe qui commençait de la maternelle jusqu'au certificat d'études avec seulement une dizaine d'élèves en tout. Les punitions n'étaient pas comme maintenant, il s'agissait de monter faire des gâteaux pour les autres avec la grand-mère, dans l'appartement.

Voilà comment était l'école de baillon il y a 50 ans.

Les enfants Eychenne avaient tellement de bons souvenirs de notre village qu'ils nous ont offert une série de livres, des encyclopédies MEGA. Nous les avons déjà utilisés. C'est très intéressant.

Un grand merci à cette généreuse famille!

**Les CM1/CM2**



Madame Edmée Eychenne  
(Août 1948)

# Le Conseil Municipal vous souhaite une bonne année 1998



## Un Journal pour vous

### Nos colonnes vous sont ouvertes...

La commission information, outil de communication pluraliste est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer et communiquer vos articles, questions, réflexions et suggestions.

N'hésitez pas à vous y associer.

## Participations

### Responsable édition:

- Eric Therry

### Articles:

- Martine Barthélémy
- Ginette Bianchi
- Gérard Chapelle
- Jean-Claude Guérini
- Claude Krieguer
- François Lapiere
- Juliette Lefort
- Hervé Windels

### Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

### Photos:

- Gérard Chapelle
- Hervé Windels

### Correction:

- Commission information

### Diffusion:

- Gérard Chapelle

Mise en Page , flashage et impression : C&C

*A Bientôt ...*